Règlements Particulier

OPEN U11

Drôme-Ardèche

Saison 2026-2027

Sont concernées pour la saison 2026-2027 les enfants nés en 2016, 2017 et 2018 surclassés.

1 – FORMULE : 4 contre 4 sur tout terrain.
Chaque entraîneur devra s'assurer que tous les enfants présents disposent d'un temps de jeu homogène, le tout dans l'esprit "MiniBasket".

2 – BALLON : Taille 5

3 – PANIER : 2,60 mètres

4 – TEMPS DE JEU : Plateau à 5 équipes : 1 période de 8 minutes non décomptées sauf sur LF
Plateau à 4 équipes : 2 périodes de 7 minutes non décomptées sauf sur LF

5 - DÉFENSE : Homme à homme ou fille à fille stricte.

6 – AFFICHAGE DU SCORE AU TABLEAU : NON

7 – FEUILLE DE MARQUE : Tenue par les joueurs de l'équipe qui ne joue pas sous la supervision d'un adulte.

8 - REMPLACEMENTS DE JOUEURS : À la volée devant la table de marque.

9 - TEMPS MORTS : **AUCUN**

10 – ENTRE-DEUX : À faire en début de match puis règle de l'alternance

11 – FAUTES SUR LE TIR : 2 LF (ligne avancée à 4 mètres)

12 – FAUTES : 5 fautes par joueurs / Pas de faute d'équipes

13 – ARBITRAGE / TABLE DE MARQUE : Effectué par l'entraîneur et des joueur(se)s de l'équipe qui ne joue pas

14 - VALEUR DES POINTS : Dans la zone restrictive (2 pts),
Tout tir en dehors de la zone restrictive (3pts),
Lancer-Franc (1pt) : ligne avancée à 4 mètres

15 - ÉGALITÉ AU SCORE : Pas de prolongation !

16 – RÈGLES FFBB pour tous les points non détaillés ci-dessus

17 – FORFAIT : Amende de 35 euros